



AG2R LA MONDIALE



Engagement sociétal

**TROPHÉES
RÉGIONAUX
DE L'INNOVATION
SOCIALE - 2018**

Région Normandie
Règlement intérieur

ARTICLE 1 - OBJET

Les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Normandie sont organisés dans le cadre de l'action sociale AG2R Réunica Arrco, institution de retraite complémentaire d'AG2R LA MONDIALE.

Ils ont pour but de récompenser les actions concrètes et innovantes des associations à but non lucratif loi 1901 et faisant appel à des bénévoles, œuvrant dans le domaine de l'action sociale et sociétale en faveur du mieux-être des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale.

Les domaines concernés sont les suivants :

- Relations intergénérationnelles ;
- Maintien du lien social,
- Lutte contre l'isolement,
- Maintien à domicile et services de proximité,
- Soutien des aidants,
- Nouvelles technologies,
- Animations en établissements.

Les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale ont trois objectifs :

- Encourager des initiatives pour le mieux-être des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale,
- Promouvoir les initiatives des associations de la région,
- Récompenser les meilleures actions.

Les actions présentées doivent être déjà réalisées.

ARTICLE 2 - PARTENAIRES

Les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Normandie sont organisés en partenariat avec l'URIOPSS (Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux) NORMANDIE Seine Eure.

ARTICLE 3 - CANDIDATS

Peuvent concourir dans le cadre des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Normandie 2018, toutes les associations à but non lucratif loi 1901 faisant appel à des bénévoles, domiciliées dans les départements suivants :

- le Calvados (14),
- l'Eure (27),
- la Manche (50),
- l'Orne (61),
- la Seine-Maritime (76).

Les associations lauréates des années précédentes ou lauréates des Prix de la Fondation AG2R LA MONDIALE ne peuvent pas participer au concours lors des deux années suivant leur nomination.

ARTICLE 4 - APPEL À CANDIDATURES

AG2R LA MONDIALE Normandie procédera à l'appel à candidatures par voie d'annonces dans la presse, des campagnes d'affichage, des courriers spécifiques et autres moyens permettant de contacter les associations et organismes intéressés.

Un dossier de candidature sera adressé à chaque structure qui en fera la demande auprès de :

AG2R LA MONDIALE Normandie

Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale
Parc de la Vatine
1 rue François Perroux
76130 MONT-SAINT-AIGNAN
Tel. 02 78 81 30 46

Les associations intéressées seront informées :

- De l'objet des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale Normandie,
- Des conditions de participation applicables,
- De la composition du jury,
- Des critères d'examen des dossiers,
- Du montant total de la dotation 2018.

ARTICLE 5 - DATE LIMITE DE DÉPÔT DE DOSSIERS

Les dossiers de candidature, complétés, signés et accompagnés des justificatifs nécessaires, doivent être déposés **au plus tard le 31 juillet 2018 auprès de :**

AG2R LA MONDIALE Normandie

Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale
Parc de la Vatine
1 rue François Perroux
76130 MONT-SAINT-AIGNAN
Tel. 02 78 81 30 46

Un dossier incomplet ne pourra pas être étudié par le jury.

Par le dépôt de son dossier de candidature, chaque association concernée accepte le règlement intérieur des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Normandie 2018.

ARTICLE 6 - JURY

Le jury des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Normandie 2018 sera composé de membres du Comité Social Territorial Retraite AG2R LA MONDIALE

Normandie et des représentants de l'URIOPSS NORMANDIE Seine Eure, partenaire de l'opération.

Le jury sera présidé par le Président du Comité Social Territorial Retraite AG2R LA MONDIALE Normandie dont la voix est prépondérante.

Le jury se réunira en septembre 2018 (première sélection des dossiers) et en octobre 2018 (sélection définitive) pour retenir les éventuels lauréats, conformément au présent règlement.

ARTICLE 7 - EXAMEN DES DOSSIERS

Chaque dossier de candidature est examiné et noté selon plusieurs critères :

- Le caractère innovant (note sur 10),
- Le caractère intergénérationnel (note sur 10),
- Le bénévolat (note sur 10),
- Le thème de l'action menée (note sur 10),
- Une note personnelle du jury (note sur 10).

Une attention particulière sera portée aux actions sur les aspects suivants :

- Innovation,
- Appel à bénévoles,
- Mise en avant des relations intergénérationnelles.

ARTICLE 8 - PRIX 2018

Le montant total des prix 2018 est de 25 000 €.

Les prix peuvent être attribués, selon la décision du jury, à un ou plusieurs candidats remplissant toutes les conditions prévues au présent règlement, dans la limite des dossiers retenus par les membres du jury.

ARTICLE 9 - REMISE DES PRIX

Les candidats primés seront informés par courrier qu'ils sont lauréats, le prix attribué ne sera annoncé que le jour de la remise officielle. Une remise officielle des prix 2018 sera organisée par AG2R LA MONDIALE Normandie avant la fin de l'année 2018.

Les associations primées autorisent AG2R LA MONDIALE Normandie à communiquer sur leur participation aux Trophées et les prix gagnés.

ARTICLE 10 - DÉPÔT DU RÈGLEMENT

Le présent règlement complet est déposé chez :

Maître PLOUX

Huissier de Justice
5 rue Jean Lecanuet
76000 ROUEN

ARTICLE 11 - DEMANDE DU RÈGLEMENT

Le règlement des opérations des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Normandie 2018 est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande auprès de :

AG2R LA MONDIALE Normandie

Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale
Parc de la Vatine
1 rue François Perroux
76130 MONT-SAINT-AIGNAN
Tel. 02 78 81 30 46
Email : actionsociale.rouen@ag2rlamondiale.fr

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 20 mars 2018

Pour le Président du Comité Social Territorial Retraite AG2R LA MONDIALE

Raphaël GOUACHE
Directeur régional

POUR CONTACTER VOTRE ÉQUIPE SOCIALE AG2R LA MONDIALE

RÉGION NORMANDIE

LES DÉPARTEMENTS CONCERNÉS

- le Calvados (14),
- l'Eure (27),
- la Manche (50),
- l'Orne (61),
- la Seine-Maritime (76).

Tél. 02 78 81 30 46

actionsociale.rouen@ag2rlamondiale.fr

AG2R LA MONDIALE
Parc de la Vatine
1 rue François Perroux
76130 MONT-SAINT-AIGNAN
www.ag2rlamondiale.fr

GIE AG2R Réunica - GIE agissant pour le compte d'institutions de retraite complémentaire Agirc-Arrco, d'institutions de prévoyance, de mutuelles, d'unions de mutuelles et de société d'assurances - Membre d' AG2R LA MONDIALE - 104-110, boulevard Haussmann - 75008 PARIS - 801 947 052 RCS Paris